

# CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL (CCC)

## Commune Déléguée de Lignières la Carelle

### Compte rendu de la réunion du Vendredi 24 Mars 2023 à 20 h 00

Présents : LAMBERT Jean-Luc, FONTAINE Éric, MORLIER Sylvie, POIRIER Jacques, BEUNECHE Adeline, PATOUT Prescillia, LE BRECQ Olivier, ROUSSEL Nelly, MABILLE Bruno, MARMION Luc, LAMBERT Nadine, BRESTEAUX Jean-Christophe.

Absents excusés : LEMERCIER Mireille, HUBERT Damien.

Secrétaire de séance : Jean-Luc LAMBERT

#### 1°) Approbation du compte-rendu de la réunion précédente du 20 Octobre 2022

Aucune remarque particulière sur le compte rendu de la réunion précédente.

#### 2°) Projet d'aménagements de sécurité du Centre-Bourg

##### **-Point sur l'avancement du dossier.**

En novembre 2022, considérant la forte augmentation du coût des matériaux, il a été demandé à Monsieur HORPIN, d'actualiser l'estimation financière des travaux. Le projet réactualisé a été arrêté à la somme de 598.365 € TTC, soit 36,50 % d'augmentation.

Avec Éric, afin de rester dans une enveloppe budgétaire acceptable, nous avons réétudier les différents postes secteur par secteur, pour arriver à une nouvelle estimation portée à 554.077 € TTC à laquelle s'ajoute le chiffrage de travaux optionnels (PSE – Prestations Supplémentaires Eventuelles) pour un montant de 29.570 € TTC selon le détail suivant :

- PSE 1 : 4.680 € TTC pour un radar pédagogique mobile
- PSE 2 : 7.500 € TTC pour la réalisation d'un 1<sup>er</sup> plateau rue d'Ornant
- PSE 3 : 17 390 € TTC pour réalisation d'un 2<sup>ème</sup> plateau rue d'Ornant

La somme de 550.000 € a été inscrite au Budget Primitif d'investissement 2023 de Villeneuve en Perseigne. La consultation des entreprises de travaux publics dans le cadre de la procédure des marchés publics devrait être lancée dans les tous prochains jours en espérant que le jeu de la concurrence diminue significativement le coût final pour permettre d'envisager la réalisation de l'ensemble des travaux (*PSE comprises*). Les différentes offres seront à déposer avant le 28 avril 2023. Autre problème qu'il nous faudra solutionner, la non prise en compte de nos travaux par le Syndicat d'eau de Champfleure (SAEP) malgré un signalement du projet qui lui a été notifié courant novembre 2022, sachant que les canalisations d'adduction d'eau seraient à changer sur la rue du Seigneur Carel.

#### 3°) Rénovation de l'ancienne mairie (Garderie)

Plusieurs artisans de différents corps de métiers ont été reçus et ont transmis leur devis pour un montant de 32.502 € HT (39.002 € TTC). D'autres devis concurrentiels peuvent encore être sollicités. Des subventions ont été sollicitées au titre de la DSIL (*Dotation de Soutien à l'Investissement Local*) et de la DETR (*Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux*).

Nous espérons pouvoir engagé les travaux rapidement pour que la garderie puisse être mise à disposition à la rentrée scolaire de septembre 2023.

#### **4°) Travaux retenus sur la Voirie Communale en 2023**

Après une inspection de la voirie communale (et fossés) de Lignièrès la Carelle, une liste de travaux à réaliser en 2023 a été retenue. Il est fait état de cette liste pour envisager son inscription au Budget Primitif 2023 de Villeneuve en Perseigne :

##### Route d'Alençon :

Virage de la Creusie : Prévoir une reprise sur environ 200 m<sup>2</sup>.

##### Route de Saint Rigomer des Bois :

Curage de fossé du virage du cimetière jusqu'à chez M. Parquet (des 2 côtés de la route) sur environ 150 ML et 2 trous à boucher à la sortie de la route de Lignerottes et virage des vallées.

##### Route du Bois Gérard / Les Bignons (vers Chenay)

Prévoir curage du fossé côté droit chemin des Bignons sur environ 160 ML.

##### Route de la Mare au Loup / Percé (vers Chassé)

Carrefour de Verdelle : Prévoir une reprise sur environ 150 m<sup>2</sup>.

Rechargement de la voirie sur environ 450 ML.

1 trou à boucher devant l'habitation de M. Hervé (maçon).

##### Route vers le Moulin du Bois

Prévoir curage de fossé (côté droit) sur environ 320 ML.

#### **5°) Projet de plantations dans les chemins pédestres**

Le Parc Régional Normandie-Maine reconduit son programme pour accompagner la plantation de haies bocagères (*haies ou arbres de hauts jets*) et lance un appel à candidatures pour 2023.

Cette aide s'adresse aux collectivités, aux agriculteurs ou aux particuliers qui ont un projet de plantation de plus de 150 mètres linéaires (ml) mais n'excédant pas 1.000 ml. La commune de Villeneuve en Perseigne a décidé d'adhérer pleinement à ce projet de plantation.

Pour chaque projet, les haies seront constituées d'essences locales variées avec un paillage de bois déchiqueté. Les plants seront disposés tous les 1,5 mètres et les arbres de hauts jets seront espacés de 15 ml.

Financement : Pour chaque dossier retenu, le Parc coordonnera l'ensemble des travaux et les financera à hauteur de 80 %. Les 20 % restants seront à la charge du bénéficiaire qui, en contrepartie s'engage à entretenir et maintenir la haie bocagère pendant 15 ans minimum.

Jean-Luc suggère de faire le tour de nos chemins pour déterminer les secteurs à proposer à la plantation. Les membres du conseil consultatif sont invités à ce recensement prévu le dimanche 23 avril prochain à 9 h 00 (*date et heure à confirmer*). Rendez-vous parking de la salle polyvalente.

#### **6°) Point sur les projets en cours sur la commune**

##### **Vente du presbytère**

Maître VAILLANT a été contacté et est venue visiter le bâtiment. Elle préconise les actions suivantes :

- ✓ Faire les diagnostics obligatoires (DPE)
- ✓ Missionner un géomètre afin de déterminer les limites de propriété, identifier les servitudes et diviser la parcelle afin de détacher l'abribus.
- ✓ Faire établir un devis sur les travaux à envisager pour remédier au problème d'humidité (revoir le drainage)

Le cabinet AGETHO a été retenu pour faire les diagnostics qui ont été réalisés le 7 mars 2023. Nous sommes en l'attente du rapport.

##### **Boîte à livres**

Nous sommes toujours à la recherche d'un support.

## **Signalétique du circuit pédestre**

Cette opération devrait pouvoir se réaliser dans les prochaines semaines.

## **7°) Organisation des festivités sur 2023**

Les manifestations prévues sur 2023 sont les suivantes :

- Opération 1 naissance = 1 arbre prévue le 8 mai 2023 (3 naissances en 2022)
- Commémoration du 8 mai 1945 prévue le 8 mai 2023 (avec dépôt de gerbe aux monuments aux morts de Lignières)
- Commémoration du 11 novembre 1918 prévue le 11 novembre 2023 avec Dépôt de Gerbe au monument aux morts de Lignières, suivi du banquet avec nos amis Fresnayons (*Salle polyvalente de La Fresnaye*).

## **8°) Quelques informations sur les projets menés sur Villeneuve en Perseigne**

- ✓ Harmonisation de la tarification des salles polyvalentes avec un tarif Hiver – Eté.
- ✓ Recensement de la population en février dernier qui fait état d'une population de 367 habitants à Lignières la Carelle et de 2.171 habitants sur Villeneuve en Perseigne, soit un effectif en légère diminution.
- ✓ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : L'enquête publique prévue en Mars a été reportée à une période ultérieure.
- ✓ Boulangerie à La Fresnaye : La commune de VEP a acheté les locaux de l'ancienne boucherie pour transformation en boulangerie. Un boulanger s'est déclaré intéressé et devrait pouvoir ouvrir ce commerce dans les prochaines semaines.
- ✓ La délivrance des titres sécurisés (Cartes d'identité, passeports) est désormais possible à la mairie de La Fresnaye.
- ✓ Réflexion engagée pour un programme énergétique, notamment sur les salles polyvalentes.
- ✓ Transfert de la Mairie de Montigny vers Chassé à l'étude.
- ✓ Des travaux ont été engagés sur les voiries communale de VEP en 2022 pour un montant de 90.648 €.
- ✓ Achat de tablettes et de PC pour les écoles
- ✓ Le camion de VEP est actuellement en panne. Le moteur serait à remplacer pour un devis s'élevant à 20.000 €.
- ✓ Les clochers n° 16 est en cours d'élaboration pour une diffusion prévue courant mai prochain.

### **Projets divers sur les communes de VEP**

Sur Roullée : Création d'allées bétonnées dans le cimetière ; remplacement d'un four pour la salle polyvalente ; protection des vitraux de l'église.

Sur Chassé-Montigny : Extension de cimetière ; réparation des vitraux de l'église ;

Sur Chassé : Assainissement du logement locatif.

Sur Saint-Rigomer : Extension de l'atelier communal ; aménagement de sécurité au carrefour des brosses ; Réfection du parking du cimetière ; Aménagements de sécurité dans le bourg.

Sur La Fresnaye : Remplacement de la toiture de l'atelier ; Projet de l'achat d'un garage ; étude en cours pour la construction d'une maison médicale ; construction de 6 logements locatifs à destination des personnes âgées par Sarthe-habitat.

## 9°) Questions et Informations Diverses

- Les couvercles des boitiers du réseau fibre se détachent lors de coup de vent.
- Prévoir la taille du sapin devant la salle polyvalente qui prend de l'ampleur.
- Il est constaté une fois de plus l'état lamentable de la zone de tris sélectifs.

Fin de la réunion à 21 h 30

Jean-Luc LAMBERT  
Maire Délégué  
de Lignières la Carelle